



EUROPEAN
FEDERATION
FOR FAMILY
EMPLOYMENT
& HOME CARE



International
Labour
Organization

PICUM
PLATFORM FOR INTERNATIONAL COOPERATION ON
UNDOCUMENTED MIGRANTS



Juin 2021

10^e anniversaire de la C189 de l'OIT - Évènement européen

Programme

Évènement en ligne des 28 et 29 juin 2021

Afin de favoriser les échanges entre les participants, un espace de rencontres sera mis à disposition sur Wonder pour un **regroupement virtuel** à l'issue des débats. Les participants auront l'occasion de discuter de manière informelle avec les différents invités, ainsi qu'avec les autres participants à la conférence.

Lundi 28 juin 2021

Session d'ouverture (10 h 30 – 12 h 00)

Cette session présentera l'évènement, rappellera l'importance de l'adoption de la convention n° 189 de l'OIT et exposera les grandes lignes des défis actuels du secteur du travail domestique et du processus de ratification de la C189 dans l'Union européenne.

- Témoignage vidéo à propos de l'adoption de la convention, par la Fédération internationale des travailleurs domestiques (FITD)
- Présentation de l'alliance de la convention n° 189 et de l'évènement, par **Aurélie Decker**, directrice de l'EFSI
- Présentation politique de l'UE, par **Nicolas Schmit**, commissaire européen chargé de l'emploi et des droits sociaux
- Perspectives internationales, par **Martha Newton**, directrice générale adjointe pour les politiques à l'OIT
- **Miguel Filipe Pardal Cabrita**, secrétaire d'État au travail et à la formation professionnelle au Portugal, représentant la présidence portugaise du Conseil de l'Union européenne

Un service d'interprétariat sera disponible en anglais, en français, en italien, en allemand, en polonais, en roumain et en espagnol.

- Présentation du rapport phare 2021 de l'OIT sur le travail domestique, par **Claire Hobden**, administratrice technique de l'OIT en charge des travailleurs vulnérables
- Garantir l'égalité des sexes dans le secteur du travail domestique, par **Carlien Scheele**, directrice de l'EIGE

Débat 1 - Cadres de la protection sociale et du droit du travail : des lacunes réglementaires à la pleine reconnaissance des droits des travailleurs domestiques (14 h 00 – 15 h 15)

Objectif du débat : malgré l'adoption de la convention n° 189 de l'OIT, de nombreux travailleurs domestiques pâtissent toujours d'un code du travail insuffisant et d'une faible protection sociale. Jusqu'à présent, seuls sept États membres de l'UE ont ratifié la convention. Parmi les 6,3 millions de travailleurs domestiques officiels travaillant au sein de l'Union européenne, près de 2 millions ne bénéficient pas des droits du travail et de la protection sociale standard, car ils sont soumis à des réglementations dérogatoires spécifiques. Ce débat vise donc à aborder les exemptions et lacunes réglementaires générales qui s'appliquent toujours aux travailleurs domestiques. Il y sera abordé la manière dont les décideurs peuvent mettre en place des cadres réglementaires plus favorables et présenter des initiatives visant à la ratification de la convention n° 189 de l'OIT, à l'amélioration des réglementations nationales et à l'encouragement au dialogue social dans le secteur (pour une meilleure représentation et une structuration supérieure du secteur).

Modérateur de la session : **Mark Bergfeld**, directeur des services de propreté et de l'UNICARE au sein de UNI Global Union

Participants :

- L'importance du dialogue social, vidéo de **ACV/CSC** – Belgique
- Une nouvelle politique d'équilibre entre vie privée et vie professionnelle : l'opportunité d'officialiser le travail dans le secteur des soins (à la croisée des politiques contre la précarité du travail dans le secteur du travail domestique), par **Carmen Grau Pineda**, professeur à l'université de Las Palmas de Gran Canaria, et **Gema Quintero Lima**, professeur à l'université Carlos III de Madrid – Espagne
- Le dialogue social comme outil efficace d'amélioration des droits des travailleurs domestiques, par **Wendy Galarza** de Filcams-CGIL – Italie
- **Brid Gould**, VP international de l'assurance qualité et des soins cliniques, Sodexo Homecare - Irlande
- Défendre les droits des travailleurs domestiques en temps de pandémie, à la croisée des immigrants et des droits des travailleurs aux États-Unis d'Amérique, leçons et sources d'inspiration, par **Anna Rosińska**, université Ca' Foscari de Venise, et **Elizabeth Pellerito**, Labor Education Program, université du Massachusetts, Lowell – États-Unis
- Dix ans de C189 : témoignages des organisateurs des travailleurs domestiques, vidéo produite par **DomEQUAL**, chercheuse principale Sabrina Marchetti (université Ca' Foscari, Venise, Italie)

Un service d'interprétariat sera disponible en anglais, en français, en italien, en allemand, en polonais, en roumain et en espagnol.

Session de questions-réponses avec le public

Débat 2 - Lutte contre le travail non déclaré dans le secteur du travail domestique : difficultés et pratiques efficaces (15 h 45 – 17 h 00)

Objectif du débat : un cadre approprié de protection sociale et du droit du travail n'empêche pas nécessairement le travail non déclaré dans le secteur domestique. Ainsi, au moins 3,1 millions de travailleurs domestiques ne sont pas déclarés dans l'UE. La décision d'embaucher un travailleur domestique officiellement ou de manière illégale est influencée par de nombreux facteurs, tels que le coût relatif et la complexité administrative, ainsi que par le caractère abordable de la procédure par rapport aux revenus et aux besoins de l'utilisateur. En conséquence, bien que divers outils contribuent à réduire le travail non déclaré dans le secteur du travail domestique, ce débat se concentrera sur les mesures visant à réduire le coût de l'embauche officielle d'un travailleur domestique (par exemple des avantages socio-fiscaux), à améliorer la détection et à réduire la complexité administrative.

Modérateur : **Kerstin Howald**, secrétaire politique des secteurs du tourisme et du travail domestique, EFFAT

Participants :

- Travailleurs domestiques du secteur des soins dans l'UE : les difficultés des conditions de travail, le travail non déclaré et les options politiques, par **Hans Dubois**, chargé de recherche au sein de l'unité Politiques sociales, Eurofound
- Immigration et travail domestique en Italie, vidéo présentée par **Andrea Zini**, président d'Assindatcolf – Italie
- Le coût des politiques de soutien des PHS, par **Jean-François Lebrun**, expert de l'UE sur les politiques PHS – France et Belgique
- Lutte contre le travail non déclaré dans le secteur domestique en Allemagne : la voie à suivre, par **Renate Kuhn** de DGB – Allemagne
- Contributions de la Commission européenne au travail non déclaré, par **Elodie Fazi**, gestionnaire des politiques relatives au travail non déclaré dans l'unité D.1 de la DG EMPL « Libre circulation des travailleurs, EURES », et **Krzysztof Bandasz**, gestionnaire pour l'Autorité européenne du travail (ELA)

Session de questions-réponses avec le public

Mardi 29 juin 2021

Débat 3 - Garantir l'application efficace des droits des travailleurs domestiques (9 h 00 – 10 h 15)

Objectif du débat : Même dans les pays dans lesquels les cadres réglementaires de protection sociale et du travail peuvent être considérés comme « satisfaisants », nous constatons une faible application de ces droits. Ce débat présentera donc diverses initiatives nationales et locales visant à améliorer l'application des normes de protection sociale et du travail pour les travailleurs domestiques. Il abordera notamment les questions de l'accès à la protection sociale, de la professionnalisation des travailleurs domestiques et des mesures de prévention pour la santé et la sécurité.

Modérateur : **Karin Pape**, coordinatrice régionale pour l'Europe, FITD

Participants :

- Utilisations possibles de sources spécifiques du droit du travail de l'UE pour remettre en question les dispositions et pratiques nationales qui exposent le travail domestique à l'exploitation, par **Vera Pavlou** de l'université de Glasgow
- Promouvoir de meilleures conditions de travail dans le secteur domestique, par **Teresa Pargana**, responsable de la division pour la conception des études et l'appui technique à l'activité d'inspection, Autorité pour les conditions de travail (ACT) – Portugal
- Formation et certification, des éléments essentiels pour la professionnalisation des personnels (domestiques) de ménage, par **Baptiste Lenfant**, PDG d'Iperia – France
- Assurer le bien-être et la sécurité au travail des travailleurs domestiques, par **Peter Van de Veire**, directeur du Fonds de formation sectoriel des titres-services - Belgique
- Le rôle des organismes bilatéraux dans le secteur du travail domestique : un facteur essentiel en formation et prévention, par **Massimo De Luca**, directeur de l'observatoire national du travail domestique DOMINA - Italie
- **Raluca Painter**, directrice de l'unité « Marché du travail, santé et services sociaux » à la DG REFORM

Session de questions-réponses avec le public

Débat 4 - Plates-formes numériques et droits des travailleurs domestiques (10 h 45 – 11 h 45)

Objectif du débat : Les plates-formes numériques offrent des opportunités d'ouverture des emplois à un plus grand nombre de travailleurs tout en étant susceptibles d'augmenter la précarité sur le marché du travail. Ce débat portera donc sur la manière dont les plates-formes en ligne, et plus globalement « l'économie à la demande », peuvent agir comme un modèle vertueux afin de renforcer le statut des travailleurs domestiques. Il est prévu de discuter également des avantages et des risques des solutions numériques pour les travailleurs domestiques, y compris les plus récents développements réglementaires aux niveaux européen et national.

Modérateur : **Thomas Bignal**, responsable des politiques, EASPD

Participants :

- La plate-forme française de déclaration en ligne CESU : un moyen de lutter contre le travail non déclaré et de garantir les droits sociaux, par **Adrien Gauthier**, ACCOSS – France
- En quête d'un travail décent, d'égalité et de droits humains : le parcours d'une vie pour les travailleurs domestiques, par **Mariaam Bhatti**, co-fondatrice de The Great Care Co-op – Irlande
- **Dawn Gearhart**, directrice d'organisation de l'économie à la demande pour la National Domestic Workers Alliance – États-Unis
- Contributions de la Commission européenne à l'initiative actuelle du travail via une plate-forme, par **Nikolay Stoyanov**, gestionnaire des politiques - Commission européenne sur l'avenir du travail (Future of Work), unité Stratégie de l'emploi (EMPL.B.1)

Session de questions-réponses avec le public

Débat 5 - Travailleurs domestiques et migration (13 h 15 – 14 h 30)

Objectif du débat : Cette session abordera la manière dont les décideurs peuvent renforcer la situation des travailleurs domestiques migrants en Europe en améliorant les voies standard de migration, en mettant en place des schémas de régularisation et en relevant les défis particuliers relatifs aux droits du travail des travailleurs domestiques migrants.

Modérateur : **Aude Boisseuil**, déléguée générale, EFFE

Participants :

- Présentation des enjeux et propositions concrètes, par **Lilana Keith**, agent principal de liaison, PICUM
- Santé des travailleurs domestiques migrants : étude de cas italienne, par **Francesca Alice Vianello**, professeure adjointe en sociologie économique et du travail à l'université de Padoue – Italie
- Invisibles au travail : le manque de protection des travailleurs domestiques contre l'exploitation, par **Anna Ensing**, chef de projet chez FairWork – Pays-Bas

Un service d'interprétariat sera disponible en anglais, en français, en italien, en allemand, en polonais, en roumain et en espagnol.

- Améliorer et garantir les droits des travailleurs domestiques, combler les lacunes de protection, par **Avril Sharp**, gestionnaire des politiques et des dossiers chez Kalayaan – Royaume-Uni
- Voies de régularisation pour les travailleurs domestiques migrants, par **Marianne Halle**, Centre de contact Suisses-immigrés Genève (CCSI) – Canton de Genève – Suisse
- « Liens Est-Ouest en matière de soins ? » : migration des soins depuis l’Europe centrale et de l’Est, par **Dr Petra Ezzedine**, chercheuse à l’université Charles/SIMI, Prague

Session de questions-réponses avec le public

Session de clôture : Améliorer les droits des travailleurs domestiques à l’échelle européenne (15 h 00 – 17 h 00)

Modérateur : Lieve Verboven, directrice du Bureau de l’OIT pour l’Union européenne et les pays du Benelux

Principales recommandations politiques des partenaires de l’alliance de la C189 :

- **Philippe Symons**, président de l’EFSI
- **Olivier Roethig**, secrétaire régional d’Uni Europa
- **Jim Crowe**, président de l’EASPD
- **Marie Béatrice Levoux**, présidente de l’EFFE
- **Kristjan Bragason**, secrétaire général de l’EFFAT
- **Myrtle Witbooi**, présidente de la FITD
- **Michele Levoy**, directrice de PICUM

Réactions et commentaires des acteurs et décideurs européens :

- **Mateja Ribič**, secrétaire d’État au Ministère du travail, de la famille, des affaires sociales et de l’égalité des chances de la République de Slovénie
- **Evelyn Regner**, présidente du comité du Parlement européen sur les droits des femmes et l’égalité des sexes
- **Cinzia Del Rio**, membre de la section Emploi, affaires sociales et citoyenneté (SOC) du comité économique et social européen (CESE)
- **Jan Willem Goudriaan**, secrétaire général de l’EPSU
- **Jordi Curell Gotor**, directeur de l’unité Mobilité des travailleurs (EMPL.D) à la Commission européenne